

Caen, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant reviendra à l'école à partir de mardi prochain. Nous faisons tout notre possible pour que tout soit prêt d'ici là, d'un point de vue pédagogique et sanitaire.

Dans la classe de votre enfant, moins de 16 élèves seront présents.

Donc, l'enseignant(e) prendra en charge votre enfant 24h par semaine.

Attention : cette organisation n'est valable que pour les trois semaines à venir.

En effet, aux alentours du 29 mai, La Direction Académique et la Mairie de Caen transmettront aux familles qui n'ont pas choisi de confier leur enfant à l'école un nouveau sondage pour une éventuelle reprise le mardi 2 juin.

Protocole sanitaire : je rédigerai d'ici à mardi un courrier spécifique détaillant les mesures prises par l'école pour faire respecter les règles précisées dans le document de 54 pages publié par le Ministère. J'attends encore quelques informations pour vous l'envoyer.

L'équipe enseignante suivra une formation « hygiène » lundi après-midi, avec l'infirmière du Collège.

Horaires : 8h45 – 11h45 et 13h30-16h30 (ouverture des grilles à 8h35 et 13h20)

Cantine : un repas froid sera servi aux enfants, dans le réfectoire. Le tarif restera le même.

Garderie : à cette heure, nous ne savons pas si un service de garderie pourra être mis en place (voir courrier de la garderie, sur la page infos du site de l'école)

Les informations administratives continueront à être disponibles sur le site Internet de l'école.

L'équipe enseignante reste à votre disposition pour tout renseignement.

Cordialement,

Frédéric Pernot, directeur de l'école